



Accusé de réception en préfecture
095-269500591-20240326-D-2024-08-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024

2024/1

Département du Val d'Oise
Centre Communal d'Action Sociale de La Frette-sur-Seine

**Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
du 26 mars 2024
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2023/8**

Nombre de Membres :
en exercice : 13
présents : 10
votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 20 heures 30,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le
18 mars 2024, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président
Mme Claudine THIRANOS, Vice-présidente
Guy BIGON, Michel BOULESTEIX, Jean DECROIX, Marie-José DASSONVILLE, Jean-
Michel GARROY, Chimina NEGLOKPE, Christian TETARD, Bernadette VOOGSGERD.

Étaient absents excusés : Carole BERGER JACOB (pouvoir donné à Bernadette
VOOZGERD), Ghislaine CLEMENT (pouvoir donné à Claudine THIRANOS), Marie-Hélène
GOIX (pouvoir donné à Jean-Michel GARROY)

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet : **AFFECTATION DU RESULTAT 2023**

VU le résultat de clôture à la fin de l'exercice 2023,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**,

CONSTATE que la section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de :

15 415,73 €

PRECISE que ce résultat sera repris sur le Budget Primitif de l'exercice 2024, chapitre 002.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au
registre.

Pour extrait conforme,
Le Président du CCAS,


Philippe AUDEBERT